

VENDREDI 17 JANVIER 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

UN PARTENARIAT ENTRE AIR CORSICA ET INSEME POUR FACILITER LES DEMARCHES DU VOL “RETOUR” DES PASSAGERS AYANT EFFECTUE UN VOL “ALLER” CORSE-CONTINENT EN EVACUATION SANITAIRE

Les conditions de transport des passagers à particularité médicale sont au cœur de nos préoccupations.

Air Corsica, dans son rôle essentiel d'acteur social et territorial, et l'association Inseme, dans son rôle majeur de soutien aux familles qui sont dans l'obligation de se rendre sur le Continent pour raison médicale, ont engagé une concertation afin de nouer un partenariat pour mieux répondre aux besoins de ces personnes, lors de leur déplacement sur le Continent.

Cette concertation a abouti à une convention de partenariat signée en fin d'année 2024 et dédiée à la prise en charge des insulaires qui doivent effectuer un retour sur l'île (dans le sens Continent-Corse) suite à une évacuation sanitaire à l'aller (dans le sens Corse-Continent).

Dans ce cas précis, Air Corsica s'engage auprès d'Inseme (l'interlocuteur privilégié entre le passager/sa famille et Air Corsica), à appliquer un tarif préférentiel, représentant l'équivalent d'un “demi” tarif résident, sur le trajet retour Continent-Corse du passager.

Inseme est en charge de la réception et de la validation des demandes des bénéficiaires, sur attestation d'évacuation sanitaire et bulletin d'hospitalisation (via son standard téléphonique : 04.95.20.22.61, du lundi au vendredi et son e-mail : info@inseme.org), puis gère auprès d'Air Corsica la réservation d'un retour simple Continent-Corse avec application du tarif préférentiel.

Cette nouvelle procédure permet de faciliter les démarches pour les personnes hospitalisées et de leur éviter des avances de frais trop importantes, dans l'attente d'un remboursement par la CPAM et la mutuelle.

Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, Présidente du Conseil de surveillance d'Air Corsica déclare : *"Lorsque l'hospitalisation n'est pas possible en Corse, les familles rencontrent malheureusement de nombreuses difficultés dans leurs déplacements sur le Continent, tant matérielles que financières, et plus encore lorsqu'il s'agit d'une évacuation en situation d'urgence.*

Les équipes d'Air Corsica sont en permanence mobilisées afin d'améliorer la qualité des déplacements médicaux des insulaires : chaque jour, nous garantissons à ces passagers des places à bord de nos appareils ainsi que des espaces de repos dans nos salons Aria Serena de Marseille et Nice.

Ce nouveau partenariat avec l'association Inseme permettra de faciliter le retour des insulaires qui pourront ainsi bénéficier d'un « demi » tarif Résident sur le trajet Continent/Corse.

Je me félicite de la mise en place de ce dispositif qui matérialise la continuité du service public de santé, tel que nous le défendons pour notre territoire."

Laetitia CUCCHI-GENOVESI, Présidente de l'association INSEME déclare : *" Le partenariat avec la compagnie régionale délégataire de service public est précieux et ancien. Depuis de nombreuses années nous travaillons au quotidien avec les équipes d'Air Corsica à l'amélioration de la prise en charge de celles et ceux qui ne sont pas des passagers comme les autres car ils sont contraints de prendre l'avion pour accéder à des soins sur le continent. Je tiens à saluer leur disponibilité permanente et à les remercier chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.*

Chacun le sait, les déplacements médicaux sont toujours éprouvants, fatigants et parfois coûteux.

Cela est notamment le cas lorsque l'état de santé gravissime d'un patient conduit les équipes de l'hôpital d'Ajaccio ou Bastia à le faire partir en urgence par évacuation sanitaire (EVASAN). N'ayant pas effectué le départ de la Corse sur un avion de ligne classique, cette personne ne peut normalement pas bénéficier d'un tarif au résident au retour. Cela a entraîné des difficultés importantes pour plusieurs familles et notamment pour les personnes les plus précaires.

La convention signée avec Air Corsica permet désormais que dans ce cas précis le tarif résident soit appliqué au retour, une fois qu'INSEME aura recueilli les justificatifs attestant d'une EVASAN à l'aller.

Nous nous réjouissons de cette nouvelle avancée en faveur des patients."

CONTACTS PRESSE :

Mélanie CECCHI / Tél : 06 34 25 29 36 / Email : mececchi@aircorsica.com
Nathalie LANFRANCHI / Tél : 06 09 83 50 06/ Email : direction@inseme.org